

Toutefois, au cours des dix dernières années, les professionnels de la santé ont sans doute haussé leur niveau de connaissance et de compréhension concernant les conséquences de la consommation d'alcool par les femmes enceintes.

M^{me} Martha Bradford de Stoney Creek (Ontario) essaie d'établir un réseau d'entraide national pour les parents d'enfants atteints du SAF et des EAF. M^{me} Bradford relate l'expérience d'un des membres de son groupe qui a mis 13 années à trouver un médecin ayant des connaissances dans le domaine :

«Le cas d'un de nos membres est typique. Cette personne nous disait que son fils a été vu par trois médecins, deux pédiatres, quatre psychologues, deux psychiatres, deux neurologues, deux orthophonistes, un ergothérapeute, un audiologiste, six spécialistes de l'enseignement pour les enfants ayant des besoins spéciaux, deux conseillers du même domaine et quatre travailleurs sociaux. Il a changé deux fois de centre de traitement. Aucun des spécialistes qu'il a vu n'a diagnostiqué le syndrome d'alcoolisme foetal⁵⁷.»

Les représentants de l'Association médicale canadienne nous ont dit qu'en 1989, une conférence nationale a eu lieu à Niagara-on-the-Lake sous le thème «Prévenir les problèmes liés à l'alcool — le défi de la formation médicale» [traducteur]. Cette conférence avait été organisée par deux départements de la faculté de médecine de l'Université de Toronto en collaboration avec *Addiction Research Foundation of Ontario* et la Société médicale canadienne sur l'alcool et les autres drogues, et elle était financée par la Brasserie Labatt du Canada. Chacune des seize écoles de médecine du pays y était représentée. Elle avait pour but «de faire en sorte que les médecins du Canada acquièrent les connaissances, l'approche et les aptitudes nécessaires pour prévenir, dans leur pratique clinique, les problèmes associés à l'alcool et diriger des initiatives communautaires visant à les prévenir⁵⁸». Le compte rendu de ses délibérations a été publié dans un supplément spécial au *Journal de l'Association médicale canadienne*, en octobre 1990.

Les représentants de l'Association médicale canadienne ont déclaré que «La plupart des stratégies ont donc été bien identifiées et nous sommes maintenant à l'étape du suivi⁵⁹.» Le fait que les facultés de médecine canadiennes aient reconnu l'existence du problème et pris des mesures pour modifier et enrichir les programmes d'enseignement des écoles de médecine afin de mieux informer leurs étudiants des effets de l'alcool sur la santé humaine est encourageant. Mais comme les organisateurs de la conférence l'ont souligné, «... il importe aussi de multiplier les moyens de perfectionnement dans ce domaine; toute la profession doit s'attacher à atteindre cet objectif prioritaire⁶⁰.»

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada a recommandé au Sous-comité «que, dans les programmes de formation des professionnels de la santé, on aborde le problème du SAF et des EAF et que les programmes de formation et de perfectionnement prévoient l'acquisition de connaissances pratiques sur l'examen et l'orientation des femmes enceintes qui consomment de l'alcool⁶¹».

57 Procès-verbaux, fascicule 15, p. 15.

58 Mary Jane Ashley, et al, «Preventing Alcohol Problems : the challenge for medical education», *Journal de l'Association médicale canadienne*, vol. 143, 1990, p. 1041.

59 Procès-verbaux, fascicule 13, p. 7.

60 Ashley (1990), p. 1042.

61 Procès-verbaux, fascicule 14, p. 6.